

LES ETUDES SOCIOLOGIQUES CONCRETES

I- Généralité :

Les études sociologiques concrètes concernent les **rapports sociaux** dans les différentes sphères de la **vie collective** (**économie, politique, culture, vie quotidienne**, etc.), les tendances et les **lois** générales de leur **développement** et de leur **fonctionnement** ; elles combinent des **méthodes théoriques** et **empiriques** (**méthodes d'investigation sociologique concrète**).

Elles envisagent un processus ou un **phénomène social** en partant de l'idée que leur **structure** et leur **évolution** sont déterminées par les particularités de la vie économique, socio-politique et culturelle, ainsi que par les lois générales établies disciplines, les lois économiques étant déterminantes dans ces processus.

Il faut distinguer les études sociologiques dont le but consiste à fournir une **analyse** scientifique des processus sociaux, de ce qu'il est convenu d'appeler des « **études appliquées** », à vocation purement pratique, qui ont pour objet des faits courants (par exemple : **sondages de l'opinion publique**).

Ainsi, les sociologues étudient les tendances de la modification de la vie sociale, l'évolution des besoins de différents groupes de la population et les multiples formes de l'activité professionnelle, socio-politique, culturelle et autres.